40 Jahre beharrliches Wirken

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **41 (1994)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cruel dilemme

En marge...

La quarantième assemblée générale de l'USPC a réuni plus de 120 personnes. Un succès, d'autant qu'une vingtaine de Romands avaient fait le déplacement bâlois.

RENÉ MATHEY

En consultant le programme, il était question d'un rendez-vous fixé aux alentours de 9h00, l'assemblée elle, débutait à 9h 45 dans l'Aula (traduit en français par salle des fêtes!) du Musée ethnologique. Chouette programme, d'autant qu'Arnold Koller devait s'exprimer sur un sujet intéressant.

Un coup d'œil à l'horaire et... déception. Ou bien il fallait partir (en fonction de son lieu de domicile en Romandie) avec le premier train, pour profiter de serrer quelques mains, boire un café et se restaurer avec force «Gipfeli», ou alors on courrait le risque de «louper»: et l'accueil et le début de l'assemblée.

Une seule solution: la voiture. Evidemment, pour parquer dans le quartier de la cathédrale, c'est bleu de zone, rouge d'interdits et la place à vingt francs quasi garantie. Mais à la vérité, le vieux Bâle vaut largement la dépense, même s'il a été question de ne pas sévir envers les contrevenants.

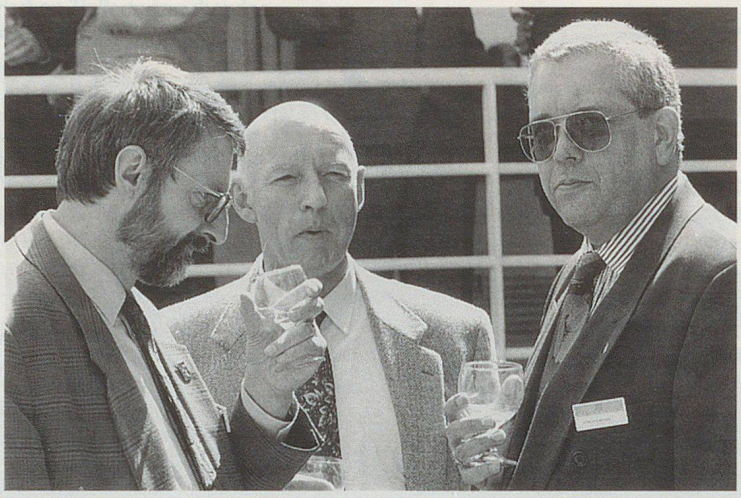

De gauche à droite: Moritz Boschung, M. Wenger, Bruno Leuenberger: «Pas mal, ce blanc...»

Radio couloir

La traduction simultanée habituelle a permis aux Romands de suivre les intervenants et de participer activement au déroulement de l'assemblée.

Quelques instantanés, sur le vif: aperçu Aimé Jaquet rectifier le texte d'une phrase de la résolution en faveur des casques bleus suisses, qui décrivait: «La Suisse a toujours offert ses bons offices sur le *parquet* international en proposant sa médiation aux partis en conflit...»! Bref, un simple incident de traduction.

Entendu Hildebert Heinzmann se déclarer atterré par les prises de position entendues lors du débat précédant l'adoption de la résolution.

Surpris Christiane Langenberger se poser des questions quant aux résultats de la vo-

Christiane Langenberger, vice-présidente de l'USPC.

L'heure de l'apéritif pour les délégués.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

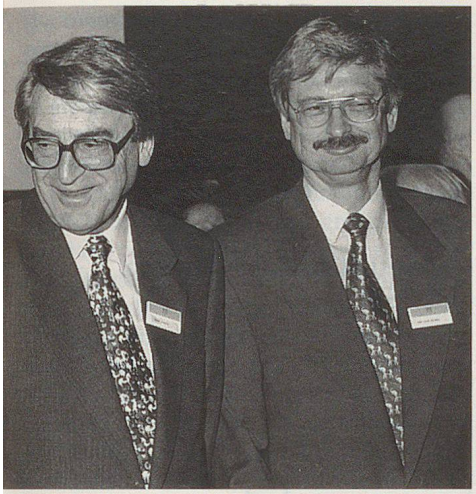

«Pourquoi i' s' marre?» semble dire H.J. Münger au président Robert Bühler.

tation du 12 juin. Finalement, un débat démocratique, juste teinté d'un peu d'égoïsme, drapé dans cette neutralité pure et dure, un tantinet désuète, chère à certains. Aimé le soutien apporté par Arnold Koller à la modernisation de la protection civile, et du rôle qu'elle pourrait jouer dans l'atténuation des effets résultants de catastrophes naturelles ou techniques. Une revalorisation bienvenue.

Un tour sur le Rhin

Après une courte promenade dans les vieilles rues, les délégués rejoignent le «Christophe Merian», nouvel orgueil de la flotte sur le Rhin. Apéro, biscuits, jus d'orange. Le soleil est au rendez-vous. Le trio «Sam Waelti» (ils sont six...), composé pour l'essentiel de musiciens de la protection civile, distille une musique variée.

Pendant le repas, les amarres sont larguées. Jacques Romanens, qui n'a pu dénicher un «Château d'Auvernier», trouve que finalement tout ne va pas si mal dans le petit monde de la PCi. Une première boucle sur le fleuve permet à chacun de se retrouver comme dans une carte postale et d'imaginer qu'il est en route pour la «Lorelei». Le port ne présente que peu d'intérêt, si ce n'est le franchissement de trois frontières en quelques secondes. Par contre, en amont, la ville cède rapidement le pas à la verdure.

Un bateau des pompiers bâlois fait une démonstration de ses possibilités de manœuvre et d'extinction. Epoustouflant. Après une dernière manœuvre d'encerclement, il nous quitte, toutes lances à incendie en action, recréant au passage un arc-en-ciel.

Retour au port et chacun rejoint: qui le train, qui son véhicule. Le quarantième est passé, vivement le jubilé.

Extrait du discours du conseiller fédéral Arnold Koller

La sécurité concerne chacun

rei. «Tous doivent faire un effort pour la sécurité», souligna le conseiller fédéral Arnold Koller, chef du département de justice et police, à l'assemblée des délégués de l'USPC. «De plus en plus de personnes voient la sécurité en danger, et ne se sentent plus en confiance dans leur existence.»

C'est pour cette raison, dit-il, qu'il a fait de la sécurité un élément capital dans son département, «car qui ne se sent pas sûr et a peur, souffre. Cela ne doit être indifférent à personne, ni à l'Etat et ses autorités, ni à nous tous.» Dans ce même chapitre, Koller vint à parler du programme d'action actuel du Conseil fédéral pour l'augmentation de la sécurité intérieure. Il s'agit là, entre autre, du «deuxième paquet de mesures» contre le blanchiment d'argent et le crime organisé, l'échange d'information avec des organes de police à l'étranger dans le combat contre le trafic de la drogue, les réglementations contre l'abus d'armes, la nouvelle orientation pour la défense de l'Etat et les mesures coercitives dans le droit des étrangers.

Le directeur de l'OFPC, Paul Thüring, et le conseiller fédéral Arnold Koller à l'assemblée de l'USPC.

La contribution de la protection civile

Koller fit remarquer, dans son exposé sur le rôle de la protection civile dans le concept global de sécurité, que la protection civile apporte avec son infrastructure architecturale et matérielle et son rôle central dans l'aide civile en cas de catastrophes une importante contribution aux efforts faits pour donner à la population le sentiment d'une plus grande sécurité. Du même coup, elle contribue à l'amélioration de la sécurité en général.

Mais ce n'est pas le genre de Koller de s'endormir sur ses lauriers. Complémentairement aux exigences de caractère général du nouveau plan directeur, trois projets prioritaires doivent être réalisés dans le cadre du programme «sécurité intérieure»:

– L'élaboration d'un cadastre des riques pour toute la Suisse et par la suite, d'un manuel sur les effets de catastrophe – une sorte de pendant au manuel sur les effets des armes. Ce manuel aidera, à partir de 1996, les cadres de la milice à mieux estimer le potentiel de riques dans leur commune ou région, et de réaliser ou améliorer ainsi les planifications et préparations nécessaires en cas de catastrophe ou d'urgence.

– Avec un nouveau concept d'information de l'Office fédéral, la philosophie aspirant à une conception plus moderne de la sécurité civile de la population, doit être mieux ancrée dans le peuple et auprès des politiciens et parlementaires.

– Une troisième mesure doit être prise – mesure intermédiaire, bien sûr – qui puisse, avec l'apport de matériel de réserve de la Confédération pour l'aide en cas de catastrophe, donner aux organisations qui veulent aider ou qui sont concernées le matériel manquant au moment de l'événement, et cela d'une manière rapide et non-bureaucratique. Voilà la leçon qu'on a pu tirer des expériences du Valais et du Tessin.